

Méthodologie du classement

Le système actuel des contrats verts ne reflète pas la réalité du marché de l'électricité verte. Aujourd'hui, un fournisseur peut vous vendre une électricité soi-disant 100% verte alors qu'il produit son électricité exclusivement au départ de nucléaire ou de charbon. C'est pour cela que Greenpeace et Test-achats ont réalisé ce classement qui analyse ce qui est vraiment produit et investi par les différents fournisseurs dans l'électricité verte.

1. Répartition des points

Au final, nous proposons le résultat de cette analyse sous la forme d'un classement des fournisseurs d'électricité actifs sur le réseau belge. Nous attribuons à chaque fournisseur une note sur 100. Cette note repose sur plusieurs variables :

- **50 points sont attribués à la politique d'investissements de l'entreprise.**
 - La moitié de cette note est attribuée aux investissements consolidés, c'est-à-dire dont la réalisation est certaine.
 - Le reste de la note « investissements » concerne des investissements prévus à plus longue échéance qui ne sont donc pas assurés mais qui témoignent de la politique et de la vision de l'entreprise sur le long terme.
- **35 points sont attribués à la production d'électricité de l'entreprise en 2009.**
Que se passe-t-il pour les fournisseurs qui ne produisent pas ou peu d'électricité eux-mêmes ? Si la production propre des fournisseurs couvre moins de 80% de leur fourniture d'électricité, nous avons pris en compte leurs achats d'électricité. C'est le cas de Ebem, Ecopower et Lampiris. Si ces fournisseurs connaissent l'origine de l'électricité qu'ils achètent, nous la considérons comme « production propre ». Dans le cas contraire, nous avons utilisé le mix d'électricité que l'on retrouve sur le marché belge et celui des pays voisins (Marché pentalatéral de l'électricité).
- **15 points sont attribués au « fuel mix » tel qu'annoncé par le fournisseur.**
Comme ce « fuel mix » annoncé prend en compte les fameux contrats verts qui ne reflètent pas la durabilité de la politique de l'entreprise, nous avons diminué l'importance que cette information occupe dans l'évaluation totale.

2. Evaluation des différentes sources

Chaque centrale de production actuelle ou future a été cotée selon la source d'énergie utilisée et le type de centrale dans laquelle cette source est utilisée. En effet, il est important de prendre en compte non seulement le combustible mais aussi, l'efficacité avec laquelle il est utilisé. Nous avons attribué une note sur 5 aux différents types de production utilisés en Europe.

Non renouvelable	
Nucléaire	0
Pétrole	0
Charbon	0
Gaz / centrale classique	2
Gaz / avec système de cogénération	3
Gaz / cycle combiné (CCGT)	3,5
Sources renouvelables	
Petit hydraulique	5
Grand hydraulique	3,5
Solaire	5
Eolien Offshore et onshore	5
Biomasse durable (voir critères plus bas)	
• Co-combustion	3,5
• Centrale biomasse à haut rendement	5
Biomasse non durable	0
Autre biomasse	2
Valorisation des déchets	2,5

Remarque sur certaines sources d'énergie

- **Biomasse**

Remarque générale : La question de la biomasse est complexe. Le principe de la combustion de la biomasse est que le CO₂ qui s'échappe équivaut au CO₂ absorbé par la plante au moment de sa croissance. Il présente donc un bilan carbone neutre. En pratique cependant, la biomasse pose d'autres questions environnementales. Certaines biomasses sont par exemple responsables de la déforestation. Nous ne pouvons en aucun cas considérer ce type de combustible comme durable bien qu'il soit en pratique renouvelable. En tout état de cause, nous estimons que c'est aux fournisseurs de nous apporter les garanties de la durabilité de la biomasse utilisée. Nous leur avons donc

demandé la région d'origine de la plante utilisée et le type de centrale où celle-ci est utilisée.

Une biomasse sera considérée comme **durable**

- si elle ne comporte pas d'OGM ;
- si sa production ne s'est pas faite aux dépens de la production de nourriture ;
- et si sa balance GHG (gaz à effet de serre) est supérieure à 60%.

Une biomasse sera considérée comme **non durable**

- si sa production et sa transformation entraînent une dégradation importante de l'environnement ;
- si elle provient de source non cultivée à cet effet (forêt primaire par exemple)
- si elle a des conséquences socio-économiques néfastes importantes.

Tout combustible dérivé des palmiers à huile est jusqu'à maintenant considéré comme non durable par Greenpeace. En effet, il n'existe pour l'heure aucune certification garantissant une production durable de ce type de carburant.

Toute autre biomasse sera classée sous la catégorie « **autre biomasse** »

- **Gaz**

Pour passer du système énergétique actuel à un système reposant sur les énergies renouvelables, le scénario de [R]évolution énergétique 2050 de Greenpeace¹ prévoit l'utilisation des centrales gaz comme source d'énergie intermédiaire. En effet, bien qu'étant une énergie non renouvelable, le gaz est le combustible fossile le moins émetteur en CO₂. Il permet également une production électrique avec un haut degré d'efficacité. Le gaz se voit donc attribuer un score neutre (2/5 et même 3,5/5 pour les centrales à haut rendement).

Dans le cas où le fournisseur ne nous a pas communiqué le type de centrale utilisé, nous avons été forcés de considérer qu'il s'agissait d'une centrale classique qui reçoit une évaluation moins intéressante.

¹ <http://www.greenpeace.org/international/en/campaigns/climate-change/energyrevolution/>

3. Calcul des productions estimées sur lesquelles se base l'évaluation

Origine des données de base nous ayant servi à analyser les productions et les investissements de chaque fournisseur actif en Belgique :

- Pour les fournisseurs faisant partie d'un groupe européen : rapport « sustainability in the EU power sector » réalisé par le centre de recherche néerlandais SOMO à la demande de Greenpeace.
- Pour les fournisseurs uniquement actifs au niveau belge : recherches réalisées par Greenpeace Belgique et Test-achats.

Tous les fournisseurs ont été invités à corriger les données collectées et ont été sollicités pour nous faire part de leurs commentaires sur la méthodologie et sur les données utilisées dans le présent classement.

Exemple :

Evaluatie van de productie van X in 2009				
	Production estimée en 2009	Part dans la production totale	Cote attribué à ce type d'énergie	Note globale (exprimée sur 5, 5 étant la note attribuée pour 100% d'électricité durable)
Nucléaire	4 Gwh	0,66	0	$0,66 \times 0 = 0$
Eolien	2 Gwh	0,33	5	$0,33 \times 5 = 1,65$
Total	6 Gwh	1		1,65/5

X reçoit donc une cote de 1,65 /5 pour sa production en 2009

Cette cote vaudra pour 35% de l'évaluation totale (voir point 1). Un calcul semblable se fait pour les investissements de X et son fuel mix annoncé. La note totale est ramenée sur 100.